

Presse Nationale

> Politique



Réconciliation : KKB reçoit des personnalités politiques et religieuses

Le ministre de la Réconciliation nationale et de la Cohésion sociale, Kouadio Konan Bertin a reçu, dans la journée du lundi 2 août 2021, à son cabinet au Plateau, plusieurs personnalités. Le président de l'Aird, Kahé Éric, rentré récemment d'exil et Monseigneur Marie-Daniel Dadiet, anciennement archevêque Métropolitain de Korhogo.



Assemblée nationale : Kevin Adomayakpor fait ses adieux au président Amadou Soumahoro

François Traoré est le nouveau représentant résidant de l'Institut National Démocratique pour les Affaires Internationales (NDI) en Côte d'Ivoire. Il remplace à ce poste, Kevin Adomayakpor qui vient de passer six années en Côte d'Ivoire. Avant son départ définitif du pays, accompagné de son successeur, il a été reçu hier en audience par Amadou Soumahoro, président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire. Il s'est agi pour Kevin Adomayakpor de présenter son successeur à Amadou Soumahoro. « Nous avons fait avec le président de l'Assemblée nationale le point de notre coopération avec son institution. Nous avons de très bonnes relations avec l'Assemblée nationale », a-t-il fait savoir au sortir de l'audience.

> Economie



Fourniture d'électricité : l'État négocie la construction d'une centrale de réserve de 200 Mgw

Le ministre des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, Thomas Camara, a officiellement annoncé hier, la fin définitive du rationnement des ménages et des industriels en électricité, et révélé le projet de construction d'une centrale de réserve de 200 Mgw pour prévenir des crises similaires. C'était lors d'une conférence de presse animée conjointement hier, avec son collègue de la Communication, des Médias et de la Francophonie, Amadou Coulibaly, au 20e étage de l'immeuble Sciam. Selon le ministre Thomas Camara le rationnement des ménages a pris fin le 12 juin à Abidjan, le 25 juin à l'intérieur du pays et le 9 juillet pour les industriels.



Production piscicole : Sidi Touré signe le deuxième projet de relance

Le ministre des Ressources animales et halieutiques, Sidi Touré et l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) ont procédé, le mardi 3 août 2021 au ministère, à la cérémonie de signature du procès-verbal du Projet de relance de la production piscicole continentale par le développement de la chaîne de valeur des poissons d'aquaculture (PREPICO 2). Un projet d'un montant de 3,210 milliards FCFA qui va se dérouler sur une durée de 5 ans. Le PREPICO2 vise l'accroissement de la couverture de la demande des populations en protéine d'origine halieutique par la production piscicole nationale de qualité.

> Sport



Taekwondo : le temple Alassane Ouattara inauguré le 28 octobre

L'information est tombée en début de semaine. Dans un courrier officiel signé du président de la Fédération ivoirienne de taekwondo (Fitkd), l'on apprend que le temple du taekwondo national, le centre sportif ivoiro-coréen baptisé temple Alassane Ouattara, sera inauguré le 28 octobre prochain. Une date historique pour le taekwondo ivoirien et un grand moment de convivialité que le président Bamba Cheick Daniel a à cœur de partager avec les adeptes de cet art martial coréen d'ici et d'ailleurs.

Vu sur le Net

> Economie

Le délai de délivrance du permis de construire passe désormais à 21 jours

La question des réformes législatives et réglementaires pour un meilleur encadrement des secteurs de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, était, le lundi 2 août 2021 à Abidjan, au centre d'un atelier de formation initié par le Ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, à l'endroit des journalistes. Au cours des échanges, le ministre Bruno Koné a indiqué que son département a entrepris plusieurs réformes. Notamment, la réduction du temps de la délivrance du permis de construire, qui passe désormais de 347 jours à 21 jours, la simplification et l'accélération des procédures de délivrance des actes administratifs. Et ce, à travers l'adoption de plusieurs textes législatifs et réglementaires.

> Société



BTS session 2021 : les convocations disponibles depuis ce mardi

La Direction des Examens et Concours (DEXCO) du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, informe les candidats au BTS session 2021 que les convocations sont disponibles sur le site : www.examensbts.net depuis le 02 août 2021. Pour toute erreur sur les convocations, les réclamations se font en ligne sur la même plateforme. Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, rappelle par ailleurs, que les épreuves écrites du BTS session 2021 se feront du lundi 09 août au jeudi 12 août 2021. Et les épreuves pratiques se feront du lundi 16 au samedi 21 août 2021.

> Sport



JO Tokyo 2020 : Ta Lou termine 5e de la finale du 200m

Déception ivoirienne au Japon. Marie-Josée Ta Lou n'a pas décroché de médaille olympique. Elle a terminé 5e à la finale du 200m féminin, hier mardi à Tokyo. La sprinteuse ivoirienne malheureuse à Rio en 2016 et sur 100m samedi dernier (4e), qui avait obtenu le meilleur temps des demi-finales, a couru en 22.57. Elle a été devancée par la jamaïcaine Thompson, médaille d'or avec un chrono de 21.53, la namibienne Mboma 2e en 21.81, l'américaine Thomas 3e en 21.87 et enfin la jamaïcaine Frayser-Price, 4e en 21.94.

Agence de Presse

> Economie



17 000 ACD signés en 2020 contre une moyenne de 5 000 au cours des cinq dernières années (ministre)

Au total 17 000 Arrêtés de concession définitive (ACD) ont été signés en 2020, contre une moyenne de 5 500 ACD, au cours des cinq dernières années, a annoncé le ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, Koné Bruno. C'était le lundi 02 août 2021, à Abidjan, au cours d'un séminaire avec les responsables de médias. Cette performance est la résultante de plusieurs réformes législatives et réglementaires menées pour un meilleur encadrement des secteurs de l'urbanisme, de la construction et de l'habitat, a justifié M. Koné.

> Société



Covid-19: Alassane Ouattara se met en "confinement"

Le Président ivoirien Alassane Ouattara s'est mis en "confinement", après avoir été en contact avec une personne déclarée positive à la Covid-19. L'annonce a été faite, mardi, par le ministre-secrétaire général de la présidence ivoirienne, Abdourahmane Cissé, dans un communiqué.



Covid-19 : plus de 150 nouveaux cas enregistrés mardi

Le ministère de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle a enregistré, mardi 3 août 2021, 158 nouveaux cas de Covid-19 sur 3 556 échantillons prélevés, soit 4,4 % de cas positifs, 92 guéris et zéro décès. A la date du 3 août 2021, la Côte d'Ivoire compte donc 50 499 cas confirmés dont 49 553 personnes guéries, 332 décès et 614 cas actifs. Le nombre total d'échantillons est de 794 606. Le 2 août, 19 625 doses de vaccins contre la Covid-19 ont été administrées auxquelles s'ajoutent 23 968 doses administrées dans la région sanitaire du Gontougo du 16 juillet au 1er août, soit un total de 1 067 141 doses administrées.



Retour des panneaux publicitaires démantelés: les régies invitées à se conformer à la législation

Suite au constat de l'implantation à nouveau des panneaux publicitaires ayant fait l'objet de démantèlement pour poses irrégulières, les ministres de l'Intérieur et de la Sécurité, de l'Équipement et de l'Entretien routier et de la Communication, des Médias et de la Francophonie, invitent les régies publicitaires contrevenantes à se conformer au « strict » respect de la législation en vigueur, relative à l'affichage publicitaire. Selon le communiqué transmis mardi 3 août 2021 à l'AIP, toute nouvelle pose de panneaux, identifiée comme telle, en dehors de celle faite dans les espaces concédés, « sera démantelée sans préavis par la brigade de la communication publicitaire, au frais du contrevenant et cela, sans préjudice des sanctions disciplinaires qui pourraient en résulter ».



Accédez à l'information officielle du Gouvernement
de Côte d'Ivoire en un clic

www.gouv.ci



@gouvci



@gouvci.official



gouvci.video



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CICG.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.